



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS SOUTIEN  
LE CLUB DE PLEIN AIR SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Sainte-Agathe-des-Monts, le 23 septembre 2021 – La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est fière de remettre un chèque d'une valeur de 2 500 \$ au Club de plein air Sainte-Agathe-des-Monts pour leur saison 2021-2022. De plus, la Ville est heureuse d'annoncer l'ouverture d'un stationnement municipal, à 0,8 kilomètre de l'intersection de la rue Trudeau et du Chemin du Mont Catherine, par suite d'un investissement de 60 000 \$, afin de faciliter l'utilisation des pistes du Club de plein air.

« La subvention accordée cette année va nous permettre, entre autres, de mieux baliser les 35 km des pistes, et d'afficher des panneaux éducatifs qui serviront à augmenter l'harmonisation des relations entre les usagers et les propriétaires qui continuent à recevoir chez eux les raquetteurs et les skieurs. » a affirmé le président du conseil d'administration du Club, monsieur Pierre Gougoux.

« La Ville est très heureuse de soutenir les activités du Club de plein air, qui offre à tous les citoyens qui le désirent le privilège de profiter de la nature à Sainte-Agathe. En plus d'entretenir les pistes, le Club a comme objectif de promouvoir les activités de plein air à même notre ville. L'accroissement de la population et l'engouement pour les sports de plein air contribuent à rendre les activités du Club nécessaires à notre communauté. Nous



Monsieur Denis Chalifoux, maire de Sainte-Agathe-des-Monts, accompagné de M. Pierre Gougoux, président du conseil d'administration du Club de plein air Sainte-Agathe-des-Monts

## Ici bat le cœur des Laurentides

sommes fiers de soutenir la mission du Club pour la saison à venir. » a déclaré le maire, Denis Chalifoux.



Les membres du conseil municipal et le maire de Sainte-Agathe-des-Monts, accompagnés du président ainsi que de deux membres du conseil d'administration du Club de plein air Sainte-Agathe-des-Monts au nouveau stationnement dédié aux activités du Club.

ainsi que le plaisir et le bonheur qui en découlent. » a tenu à ajouter M. Gougoux.

Le nouveau stationnement aménagé par la ville permettra au Club d'offrir à ses membres un accès plus direct aux différents sentiers avoisinants, en plus de permettre aux utilisateurs de ne plus encombrer les rues avoisinantes.

« Nous tenons à remercier la Ville pour la rapidité avec laquelle le stationnement a été aménagé. C'est une preuve évidente que la santé des citoyens et des touristes lui tient à cœur,

– 30 –

Information et source :  
Laurie Michaud  
Conseillère en communication  
819-326-4595 poste 3215  
michaud.laurie@vsadm.ca